

Commune de
CHAVANNES
Servitudes d'Utilité Publique

Catégorie	Gestionnaire	Description	Type de l'acte	N° de l'acte	Date de l'acte	Observation
A4	Direction Départementale des Territoires - SEFEN	Passage des engins d'entretien le long des cours d'eau: La Veauane	Arrêté Préfectoral	5121	2 décembre 1968	
AC1	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Château de Mouchet lieudit le mouchet à Chavannes Inscription MH	Arrêté Préfectoral de Région	05-326	19 juillet 2005	
AS1	Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection du captage des Marais (exploité par la commune de Chavannes, et situé sur les communes de Chavannes et Marsaz)	Arrêté Préfectoral	2995	9 juin 1997	
I1	Société du pipeline Sud-Européen	Pipe-line Sud Européen	Décret		18 décembre 1970	
I1	Société du pipeline Méditerranée-Rhône	Pipe-line Méditerranée-Rhône	Décret		8 mai 1967	
I1b	Société Trapil - 1ère Division des Oléoducs de Défense Commune	Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.)	DUP		21 mai 1957	
I4	RTE (Réseau de Transport d'Électricité) TERA A GIMR	Ligne 400 kv CHAFFARD - COULANGE	Décret	3371	30 juin 1982	
I4	RTE (Réseau de Transport d'Électricité) TERA A GIMR	Lignes 2 circuits 225 kv BEAUMONT MONTEUX-GAMPALOU-PHAMPBLAIN	Mise en service			
T1	SNCF	TGV LYON MARSEILLE	Non renseigné			

Servitudes d'Utilité Publique

Date d'approbation CC 25-07-2002



Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Connaissance et Projet du Territoire.

Plan édité le:
29-09-2011

Échelle:
(Échelle graphique sur le plan)

Servitudes d'utilité publique

- A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- AC1 : Monument historique inscrit ou classé (emplacement)
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables
 - Périmètre de Protection Immédiate
 - Périmètre de Protection Rapprochée
 - Périmètre de Protection Éloignée
- I1 : Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.
- I1bis : Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la T.R.A.P.I.L.
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques - données RTE 2010.
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer.

Limites administratives et naturelles

- Commune limitrophe
- Limites des sections cadastrales
- Cours d'eau, plan d'eau

SD 2007/2010 - P. BARRAUD - M. BARRAUD - M. BARRAUD - M. BARRAUD

